ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense

Question écrite n° 122462

Texte de la question

M. Philippe Folliot appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation des personnes de très petite taille, c'est-à-dire d'un mètre quarante et moins. En effet, si le Gouvernement a souhaité développer sa politique en faveur des personnes handicapées, rien n'était fait pour les personnes de très petite taille dans la vie quotidienne. En effet aucune structure n'est adaptée, les ceintures de sécurité par exemple ne sont pas adaptées et représentent un réel danger, c'est pourquoi il lui demande ce qu'il compte entreprendre pour que ces personnes puissent bénéficier des mêmes chances que les personnes de tailles dites plus grandes.

Données clés

Auteur : M. Philippe Folliot
Circonscription : Tarn (3e circonscription) - Union pour la Démocratie Française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 122462
Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques
Ministère interrogé : santé et solidarités (II)
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3909